



Paris, le 4 novembre 2020

Vers un Noël 2020 sans sapins ?

Les producteurs français de sapins de Noël naturels ne cachent pas leur inquiétude et lancent un appel au gouvernement. Seront-ils en mesure de proposer aux particuliers des sapins de Noël naturels pour les fêtes de fin d'année 2020 ?

Alors que les dernières mesures gouvernementales limitent l'ouverture de points de vente ou des rayons des points de vente aux produits dits « essentiels », se procurer un sapin de Noël ne sera pas assuré cette année !

La saison des sapins de Noël est sur le point de débiter. Novembre est le mois de la coupe des sapins. Les commandes s'anticipent, se préparent afin que les arbres puissent être acheminés vers les différents points de vente. **Or, compte tenu des nouvelles mesures sanitaires annoncées par le gouvernement, le risque que les enseignes de distribution ne puissent pas vendre de sapins de Noël est à prendre en compte.** Les rayons de fleuristerie et de produits végétaux sont, à ce jour, fermés au public. Ceci a pour conséquence des annulations de commandes de la part des grandes enseignes de distribution. **Les ventes de sapins de Noël nécessitant une coupe au préalable avec la mobilisation de nombreux emplois, les producteurs, sans assurance d'une possible commercialisation, sont contraints de mettre en suspens leur saison.**

Selon Frédéric Naudet, Président de l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN) : « Noël est une fête traditionnelle et familiale à laquelle les français sont très attachés. Mais, dans ce contexte sanitaire inédit, Noël 2020 sera des plus particulier. Nul doute que cette année les familles et les enfants attendront davantage ce moment où ils décoreront leur sapin avant de célébrer les fêtes. **Mais, si on annonce le 15 novembre aux producteurs qu'ils devront proposer des sapins pour le mois de décembre, il sera déjà trop tard compte tenu des travaux de coupe et de la logistique à mettre en œuvre ».**

En France, 6 millions de sapins de Noël sont vendus chaque année, dont 80 % sont issus de la production française. Grandes surfaces alimentaires, enseignes de bricolage et jardinerie représentent la plus grande part des ventes annuelles de sapins. **« Les ventes de sapins se font en extérieur, donc dans des conditions compatibles avec le contexte sanitaire. Si les espaces de vente habituels sont inaccessibles, la plupart des producteurs ne s'en relèvera pas. Il n'y a pas de plan B pour la profession, nous avons à peine un mois pour écouler le fruit de**

10 années de travail. Le gouvernement doit rapidement donner l'assurance aux points de vente qu'ils pourront vendre des sapins, faute de quoi les français devront se préparer à un Noël sans sapins. Et bien sûr, ce sera toute l'économie du sapin de Noël français qui sera mise en danger. »

Rappelons que les sapins qui arrivent généralement sur le marché entre le 15 novembre et le 15 décembre, ont été cultivés pendant 7 à 10 ans par les producteurs français. Les empêcher de travailler pendant le seul mois de commercialisation des sapins met leur exploitation en grande difficulté.

Frédéric NAUDET

Président de l'Association Française du Sapin de Noël Naturel

Contact Presse
PRIMAVERA COMMUNICATION
Sylvain AUDIGOU
Tél. : 01 55 21 63 85
Mob. : 06 15 76 19 91
sylvain.audigou@primavera.fr